

# Ecole VICTOR HUGO

## Conseil d'école du 9 novembre 2018

### Membres présents :

**Président :** Monsieur ALEXANDRE Jean-Philippe

**Secrétaire de séance :** Madame MANCEL

**Enseignants :** Mesdames FILEUX, LEMOINE, BORDIER, POULAIN, MANCEL, DUBUC, BEUVE, LEDENTU, ALEXANDRE ; Monsieur BRIERE.

**Représentant de la Mairie de Verson :** Madame DONATIN, Maire adjoint, Madame DE PANTHOU conseillère municipale

**Représentants des Parents d'Elèves :** Mesdames ROUX, DELBECQUE, BOUCHARD, GEORGES-LAGARDE, VANDERCAMERE, POTIER, PERRIN-MARIENVAL, YONNET, ADAM; Messieurs CLANCHE, PERRETTE.

**Excusés :** Monsieur VOISIN, Inspecteur de l'Éducation Nationale ; parents d'élèves : Messieurs LE VIGOUREUX, CHERUEL; Madame GRENECHE ; enseignants : Mesdames COURTILLET-PEROT; DRUEL.

La séance est ouverte à 18h.

<b>ORDRE DU JOUR</b>	<b>PROBLEMATIQUE / DISCUSSION / DECISION ou SUITE A DONNER</b>	<b>RESPONSABLE(S)</b>
Présentation des nouveaux membres du Conseil d'école	Un tour de table est fait pour que chacun se présente, Monsieur Alexandre précise que l'IEN de la circonscription est Monsieur Voisin.	
Résultats des élections :	412 (408) électeurs inscrits, 195 (197) votants dont 191 (193) par correspondance. 178 (175) suffrages exprimés, 17 (22) bulletins nuls. Participation : 47.33% (48.38%)	Le directeur
Présentation des effectifs et de la répartition des élèves	9 classes + ULIS 252 (243) élèves ; une hausse à nouveau : départ de 44 CM2 et 4 élèves d'Ulis, 8 déménagements ; arrivée de 40 GS, 3 Ulis et 20 (26) nouvelles inscriptions. Nous accueillons donc 43 CP, 46 CE1, 44 CE2, 51 CM1, 57 CM2, 11 ULIS.  Ces élèves sont répartis en 1 CP de 26, 1CP/CE1 de 17 + 9; 1 CE1 de 26; 1 CE1/CE2 de 11 + 15; 1 CE2 de 29; 1 CM1 de 24 ; 1 CM1 de 27;1 CM2 de 28; 1 CM2 de 29; 1 ULIS de 11. Moyenne basée sur les effectifs actuels : 26.77 (25.66)  L'an prochain, arrivée de 36 élèves de grande section contre 57 départs prévus en CM2. Ce qui fait un différentiel de 21 élèves.	Le directeur

Présentation du RASED	<p>Mme Gautier Anne, psychologue scolaire, est en stage pour une année. Elle est remplacée par Madame Levailant Karine. Celle-ci peut intervenir sur demande de l'enseignant ou des parents.</p> <p>Mme Diebold Valérie, maître E, basée à l'école de Tilly-sur-Seulles, intervient sur l'école tous les mardis matins et vendredis après-midis. Elle va intervenir auprès de certains enfants, en français ou en mathématiques, par petits groupes ou en co-intervention.</p>	
Auxiliaires de Vie Scolaire	<p>Cette année, 4 personnes interviennent dans l'école:  Mme ROBINE, AESH en ULIS  Mme LEBAS Magali, AVS pour 1 enfant en CE2 (12h) et pour 1 enfant en Ulis (12h)  Mme LEBAS Sandrine, AESH pour 1 enfant en CE2 (12h) et 1 enfant en CP (12h)  Mme SAUVAGE Elodie, AVS pour 1 enfant en CP (6h), pour 1 enfant en Ulis (12h) et 6h au collège de Verson.</p>	
<p>Consignes de sécurité et PPMS.</p> <p>Sécurité incendie</p>	<p>Les consignes de sécurité (Vigipirate sécurité renforcée) restent en vigueur. Comme l'an passé, un seul point d'accès est possible pendant les heures de classe : il s'agit de la porte de la cour des petits, elle est fermée mais équipée d'un interphone.</p> <p>Un plan particulier de mise en sûreté des personnes (PPMS), remis à jour chaque année, précise la conduite à adopter en cas d'événements d'origine naturelle (tempête, inondation, orage...), technologique ou industrielle (nuage toxique, radioactif...) causant de très graves dommages.</p> <p>Des explications sur ce plan seront données aux enfants par leur enseignant, un mot d'information sera distribué aux parents.</p> <p>Il existe également un PPMS « attentat-intrusion » ; celui-ci évoque les 2 possibilités en cas de difficulté : s'enfermer ou s'échapper et indique la conduite à tenir dans les 2 cas.</p> <p>L'idée étant de développer une culture de la sécurité, au moins un exercice pour chaque PPMS doit se dérouler durant l'année scolaire. Un premier exercice alerte attentat-intrusion a eu lieu avant les vacances de la Toussaint, le 18 octobre, la thématique choisie était « se cacher ». Le système d'alerte par sms n'est pas satisfaisant, une réunion avec la Mairie est prévue afin de trouver une solution plus adéquate.</p> <p>Un exercice d'alerte s'est déroulé le vendredi 28 septembre. Une sonnerie ne fonctionnait pas ; elle a été réparée depuis.  Temps évacuation cour des petits : 2 min 11  Temps évacuation cour des grands : 1 min 56</p>	Le directeur, les enseignants, la Mairie
Modalités de mise en place de l'anglais	<p>1 séquence de 1 heure/semaine + entraînement quotidien assuré par le maître de la classe.</p> <p>CP de Mme Lemoine : elle-même</p> <p>CP de Mme Bordier : elle-même</p> <p>CE1 de Mme Poulain : elle-même</p> <p>CE1 de Mme Lemoine et CE1 de Mme Beuve : Mme Lemoine</p> <p>CE2 de Mme Beuve : Mme Lemoine</p> <p>CE2 de Mme Druel/M Alexandre : Mme Poulain</p> <p>CM1 de Mmes Alexandre et Ledentu : Mme Alexandre</p> <p>CM1 de Mme Mancel : Mme Alexandre</p>	Le Directeur, les enseignants

	<p>CM2 de Mme Fileux : elle-même</p> <p>CM2 de Mme Dubuc : Mme Fileux.</p>	
<p>Organisation du temps scolaire</p>	<p>changement d'organisation cette année. Retour à la semaine de 4 jours</p> <p>Horaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30-11h45/13h30-16h15</p> <p>Récréations : matin : 10h15-10h30, après-midi : 14h45-15h</p>	<p>Le directeur, les enseignants</p>
<p>Activités pédagogiques complémentaires :</p>	<p>Elles sont assurées par les enseignants, 36h sur l'année. Elles sont maintenant principalement dédiées à la mise en œuvre d'activités relatives à la maîtrise du langage et à la lecture.</p> <p>Elles se déroulent sur des journées différentes, selon les enseignants ; de 16h15 à 17h15 ou de 16h15 à 16h45.</p> <p>Une autorisation a été demandée en début d'année à tous les parents qui par la suite, sont avertis à l'avance des dates auxquelles ces activités sont proposées à leurs enfants.</p>	<p>Le directeur, les enseignants</p>
<p>Vote du règlement intérieur et Charte de la laïcité:</p>	<p>Le règlement intérieur est proposé à l'approbation du conseil d'école.</p> <p>La PAV propose d'ajouter la mention « de racket ou de violence » dans le dernier paragraphe du n°6, après les mots « Toute situation de harcèlement ... » : La violence est évoquée dans les obligations des élèves du n°8 et dans le n°9, le racket est une forme de harcèlement. Cette proposition n'est donc pas retenue.</p> <p>Elle souhaite également que soit ajouté que les parents des enfants concernés (particulièrement ceux de la victime) doivent être également avertis. Cette mention sera ajoutée.</p> <p>La Charte de la laïcité, dont chaque membre du conseil a été destinataire, y est annexée.</p> <p>Il est procédé au vote. Ce règlement est validé à l'unanimité (23 voix pour)</p> <p>Ce règlement ne sera pas réimprimé chaque année pour tous les enfants (sauf en cas de modification) ; il ne sera distribué qu'aux nouveaux arrivants. Si certains l'ont égaré, ils pourront le retrouver en ligne sur le site de la Mairie. Comme il est important que les enfants se réengagent chaque année, ce règlement sera affiché en classe, avec la signature des élèves.</p>	<p>Le directeur, les enseignants</p>
<p>Projets d'école et projets de classes :</p>	<p>Les classes du CE2 au CM2 sont allées voir l'exposition consacrée au sculpteur Serge Saint, à l'espace Senghor, au mois de septembre.</p> <p>Toujours en septembre (du 18 au 21) et à l'espace Senghor, ces mêmes classes sont allées voir l'exposition sur les fouilles archéologiques qui avaient eu lieu lors de la mise en chantier de l'éco-quartier ; elles ont pu participer à 2 ateliers (comment allumer du feu à l'époque de la préhistoire et fabriquer une poterie comme au Néolithique).</p> <p>Le mardi 25 septembre, les 2 CM1 sont allés à la Foire exposition pour découvrir une exposition sur l'Espace.</p> <p>Les CM1 de Mesdames Ledentu et Alexandre, dans le cadre du projet Appassi Nato avec le conservatoire de Caen, sont allés écouter des œuvres dans le cadre de la découverte de l'orchestre symphonique, le jeudi 4 octobre. Ils assisteront à 2 autres concerts jeudi 31 janvier et jeudi 20 juin.</p> <p>Les classes du CE1/CE2 au CM2 sont allées à l'espace Senghor, début octobre (du 1 au 5), visiter l'exposition interactive « la fabrique de la paix », prêtée par la Ligue de l'Enseignement.</p> <p>Les classes de CP, CP/CE1, CE1 et CE1/CE2 ont organisé leur marché d'automne le vendredi 5 octobre. Celui-ci a rapporté la somme de 1259 €; tous nos remerciements aux parents qui ont apporté leur soutien à cette action.</p>	<p>Les enseignants, le directeur</p>

Les classes de CP et CP/CE1 sont allés au marché de Verson à l'occasion de la semaine du goût ; avec ses emplettes, chaque classe a cuisiné et a partagé ses créations avec l'autre.

Les CM2 et des élèves de l'ULIS ont participé au cross du collège le jeudi 18 octobre. Cette année encore, la PAV a offert un goûter à tous les élèves participants (du primaire et du collège) et les médailles pour les 3 premiers de chaque série.

La photo scolaire, comme l'an passé, se déroule en 2 temps : sous forme de photos individuelles qui ont déjà eu lieu le vendredi 19 octobre et d'une photo de classe, programmée pour avril, mai.

Le CM2 de Mme Dubuc participe au projet « Théa » avec l'OCCE. Il s'agit d'un travail de mise en voix sur les textes d'un auteur associant également un travail d'expression corporelle, d'écoute, d'interactions avec l'autre et d'improvisation. Un spectacle entre écoles est prévu.

Pour les CP, les CE1 et certains élèves de l'Ulis qui déjeunent à la cantine, depuis le lundi 5 novembre, a débuté le projet avec l'association « Lire et faire lire ». Les séances ont lieu le midi de 12h30 à 13h15. 4 lecteurs bénévoles interviennent: Mme FIEVET Brigitte (lundi et jeudi), M.BRIOUL Pierre Yves en co-intervention (jeudi) ; Mme HUNOT Martine (lundi et jeudi) et M. PINCEMAILLE François (mardi). À partir de janvier, participeront uniquement les enfants volontaires. Mme Donatin précise qu'une intervention est également mise en place le mercredi, dans le cadre du centre de loisirs de 13h à 13h30.

43 élèves doivent être présents dimanche à la cérémonie de commémoration du 11 novembre.

Le 22 novembre, les CE1 de Mme Poulain rencontreront Kidi Bebey, une auteure qui participe à la soirée Latitude de l'Espace Senghor.

Toutes les classes participent au Prix des incorruptibles avec le soutien de l'Espace Senghor. Les CM2 font un échange avec les 6èmes autour de ce projet

Les CE2, le CM1 de Mme Mancel et l'ULIS iront voir « Bosch dreams » le lundi 26 novembre au théâtre d'Hérouville. Il s'agit de numéros de cirque dans des décors empruntés à l'univers du peintre Bosch.

Les CM2 iront voir « J'ai peur » à la halle aux granges le vendredi 7 décembre. Cette pièce parle de l'angoisse de rentrer au collège.

Les 4 classes de la cour des « petits » iront au château de Falaise pour une visite contée de la Belle et la Bête le lundi 10 décembre.

Le marché de Noël des CM2 est prévu le vendredi 14 décembre.

Les élèves de l'ULIS, le CE2, les 2 CM1 participent au Projet Ecole et Cinéma ; dans ce cadre, ils assisteront à la projection de 3 films. Ils iront voir le premier film le mardi 8 janvier.

À partir du 23 avril et jusqu'au 24 mai, le mardi matin et le vendredi matin, les CM2 iront à la piscine, au stade nautique de Caen, pour 10 séances. Ces transports seront financés par la coopérative centrale.

Le CE1 et le CE1/CE2 partiront à Provins le jeudi 16 mai et le vendredi 17 mai dans le cadre de leur projet autour du château et de la vie au Moyen Age.

	<p>Tous les CE2 iront au Musée de Vieux La Romaine le mardi 11 juin.</p> <p>Les CM2 passeront la journée du lundi 17 juin au Mémorial de Caen et se rendront aux cimetières militaires de Colleville et La Cambe.</p> <p>Les CM2 ont un projet de correspondance avec des Anglais de 6ème (de Broadstone dans le Dorset).</p> <p>Le CE1/CE2 a un projet de correspondance avec une classe de la Martinique.</p> <p>Pour la fête des écoles et le spectacle de chant choral, la salle des 3 ormes est réservée le samedi 29 juin.</p>	
Coopérative scolaire :	Actuellement, le solde du compte est de 23 648.64€ auxquels il faut enlever 14 484.01€ de budget transport. La coop centrale dispose donc de 9 164.63€.	Le mandataire, les enseignants, le Directeur
Questions diverses	<p>Tous les CE2 passeront une visite médicale avec l'infirmière du collège. Ces visites commenceront à partir du mardi 12 mars. Les enfants doivent venir avec leur carnet de santé.</p> <p>Problème des repas souvent froids à la cantine et pour les derniers du manque de temps pour manger. Mme Donatin va aller voir régulièrement. Elle signale qu'une formation pour le personnel de la restauration était prévue. Les enseignants qui surveillent la cour à 13h20, n'ont pas constaté de problème particulier en ce qui concerne le temps : pas d'enfants qui n'ont pas fini de manger.</p> <p>Pourquoi, à la garderie, interdire aux enfants de faire leurs devoirs les mardis et vendredis soirs ? Au départ, cela a commencé ainsi car le nombre d'enfants à gérer était inconnu. Maintenant, les devoirs seront aussi possibles le mardi soir mais pas le vendredi car les enfants disposent du weekend pour les faire avec leurs parents.</p> <p>Les cours d'initiation à la natation seraient-ils envisageables pour d'autres classes que les CM2 ? Se pose toujours le coût du transport (1415€) ; de plus, il faut que 2 classes puissent y aller sur le même créneau ce qui n'est pas simple car il faut alors 2 maîtres-nageurs pour aider les enseignants qui ne peuvent seuls s'occuper d'une classe entière. M Alexandre doit se renseigner auprès de l'école de Fontaine à propos de la gratuité des transports dont elle bénéficie.</p> <p>Les parents demandent s'il serait possible d'organiser la photo de classe (groupe) en début d'année scolaire (fin septembre, début octobre) afin de mettre un visage quand leur enfant parle de ses camarades ? L'équipe enseignante dit qu'elle va réfléchir à cette demande : ce n'est pas simple à faire avec le photographe scolaire (problème du temps mis pour passer les 10 classes) ; peut-être une photo faite par l'enseignant...</p> <p>Serait-il possible de mettre en place une action récurrente et généralisée avec rappel à la loi systématique contre les faits de violence auxquels les enfants sont susceptibles de participer ou d'assister (racket, harcèlement, jeux violents)? Une telle action a été conduite il y a 2 ans, avec la MAE, auprès des CM ; il faudra se renseigner pour pouvoir la renouveler.</p> <p>Peut-on prévoir en fin d'année scolaire un bal des CM2 ? Ce bal serait surveillé et organisé par les parents ; la Mairie pourrait-elle fournir le local ? Mme Donatin demande aux parents de lui soumettre des dates.</p> <p>Point sur l'ouverture du centre de loisirs pendant les vacances de Noël. Le centre sera fermé entre Noël et l'an. Il sera ouvert 3 jours (les 2, 3 et 4 janvier) à condition qu'il y ait au moins 25 inscriptions fermes et définitives. Un papier va être distribué, les réponses doivent connues pour le 30 novembre.</p>	Le directeur

	<p>Rappel des règles de circulation aux abords des écoles : vitesse limitée, places de parking. Un papier les rappelant va être donné par la Mairie et sera collé dans le cahier des enfants.</p> <p>La PAV remet un chèque de 2000€ au bénéfice de la coopérative de l'école. Cette somme est réunie grâce aux nombreuses actions que la PAV mène tout au long de l'année. Elle précise qu'une aide supplémentaire peut être donnée en cas de projets plus importants financièrement.</p> <p>L'équipe enseignante remercie beaucoup la PAV et les parents pour cette participation au financement de tous les projets de l'école : sorties pédagogiques, achats de livres pour le prix des incorruptibles, ...</p> <p>Rappel des prochaines manifestations de la PAV: Bourse aux jouets le 25/11. Vente de sapins de Noël et de fromages d'Auvergne ; la PAV offre 10 sapins pour les classes de l'école. Les commandes seront récupérées le samedi 8 décembre autour de gaufres et de boissons chaudes. Jeux de société le 1/12 de 14h à 18h à l'Espace Senghor. Vente de viennoiseries le vendredi 21/12.</p>	
<p>Dates des prochains conseils d'école</p>	<p>Le vendredi 22 mars 2019 Le mardi 25 juin 2019</p>	<p>Le directeur</p>

La séance est levée à 20 h 05.

À Verson, le 9 novembre 2018

Le président du Conseil d'École : Jean-Philippe Alexandre

La secrétaire de séance : Mme Patricia Mancel